



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPARTS EN VACANCES : LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS APPELLE TOUS LES USAGERS DE LA ROUTE A LA PLUS GRANDE VIGILANCE

Arras, le 3 juillet 2020

Ce samedi, classé orange dans le département par Bison Futé, va connaître un flux important de circulation en raison des premiers départs en vacances. Si la fréquentation des routes du département est importante tout au long de l'année, elle sera maximale sur nos autoroutes durant cette journée marquée par les déplacements nord-sud.

En cette première vague de départ en vacances, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, rappelle les consignes de prudence et invite tous les usagers de la route à respecter l'ensemble des règles du code de la route, établies pour leur sécurité et celle de leurs proches.

Le préfet a demandé aux forces de l'ordre d'être particulièrement mobilisées pour assurer la sécurité des usagers de la route et leur rappeler les conseils de prudence.

Les bons réflexes pour bien préparer son départ et rouler dans les meilleures conditions :

- Eviter la somnolence au volant : être bien reposé avant le départ, s'arrêter régulièrement, prévoir de quoi s'hydrater, occuper les occupants du véhicule, ne pas lutter contre la fatigue et faire une pause toutes les 2 heures.
- Préparer son véhicule : vérifier l'état et la pression des pneus de la voiture, de la caravane ou de la remorque, bien arrimer les bagages sur les galeries ou dans les remorques et faire attention à la surcharge.
- Rester concentré sur la conduite : programmer le GPS avant de partir et ne pas le manipuler en roulant car il détourne l'attention autant que la saisie ou la lecture d'un SMS.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Focus sécurité routière :

Le premier semestre 2020 est marqué par une baisse importante du nombre de personnes tuées sur les routes et de tous les autres indicateurs de l'accidentalité routière dans le Pas-de-Calais. **A noter que cette dynamique positive était déjà observée avant le début du confinement.**

Ainsi, entre le 1er janvier et le 30 juin 2020, ont été recensés :

170 accidents corporels, contre **267** en 2019 durant la même période, soit une baisse de **36.32%**.

10 personnes décédées lors d'un accident, contre **34** en 2019 durant la même période, soit une baisse de **70.58 %**.

211 personnes blessées lors d'un accident, contre **325** en 2019 durant la même période, soit une baisse de **35.07%**.

En revanche, le nombre de grands excès de vitesse (50 km/h au-delà du plafond autorisé) explose. 374 grands excès de vitesse ont été constatés entre le 1^{er} janvier et le 24 juin 2020 dans le Pas-de-Calais, contre **139** sur la même période en 2019 soit une hausse de **169.06%**.

Les services de police et de gendarmerie sont entièrement mobilisés afin de pouvoir enrayer ce phénomène. Le préfet condamne l'attitude inadmissible et extrêmement dangereuse de celles et ceux qui s'affranchissent des règles élémentaires de la sécurité routière.